

An blan dé zîé

Bulletin Municipal de la Ville de Sainte-Anne



N° 1

SEPT/OCT/NOV 2015

FINANCES p2

- Une situation financière dégradée, confirmée par la CRC.

EDUCATION p3

- Une priorité pour notre jeunesse, un investissement pour l'avenir
- Le PEDT : Nos écoles dans le rythme.
- Les TAP mis en place à la rentrée.

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE p4

- La gestion des déchets : Tous responsables !
- Une réelle avancée dans le dossier de l'eau.
- Pour une meilleure gestion du domaine public.

ZOOM SUR LES TRAVAUX p5

INTERCOMMUNALITÉ : LA RIVIERA DU LEVANT p6

- Une nouvelle structure intercommunale pour un nouveau territoire.

SPORT ET CULTURE p6

- Sportez-vous à Sainte-Anne.
- La culture au cœur de notre action.

PANORAMA DES ACTIVITÉS p7

18 MOIS AUX AFFAIRES : OÙ EN EST-ON ?



Edito du maire

Il y a dix-huit mois, vous avez choisi de nous conduire aux affaires de notre Ville de Sainte-Anne. Conscients de la synergie indispensable entre les différentes collectivités pour le développement de notre commune, vous avez ensuite conforté ce choix lors des élections départementales. Je vous remercie pour votre confiance.

Durant toute cette période, proximité, écoute et transparence ont accompagné notre tâche. Aujourd'hui, ce premier bulletin municipal poursuit cette démarche après les réunions de quartiers, les conseils municipaux et le Courrier de la Ville. « An blan dé zyé », « En toute sincérité » vous rend compte du travail accompli et des travaux à venir. C'est le reflet de la vie de notre cité. C'est surtout un outil qui répond à la volonté de transparence de l'équipe en place.

2014-2015 a été une période riche : un bilan s'impose.

Nous avons initié des projets pour faire de Sainte-Anne :

- une ville durable et responsable ;
- un pôle nautique majeur ;
- une ville aménagée différemment pour vivre mieux et autrement ;
- une ville orientée vers l'éducation, la culture et le sport pour tous.

Le contexte est de plus en plus restrictif avec des capacités d'investissement fortement réduites. La politique des petits pas est de rigueur... Malgré tout, nous poursuivons nos objectifs

avec pugnacité et une grande détermination au service de tous. La morosité budgétaire n'altère ni notre optimisme, ni notre engagement et encore moins notre dynamisme. Elle ne saurait être, en aucun cas, une excuse à une quelconque inertie.

Je remercie tous ceux qui ont contribué à la rédaction de ce premier « An blan dé zyé ».

Afin de l'améliorer, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques constructives par le biais du Mail, cabinet.mairesainteanne@gmail.com ; de Facebook, Ville de Sainte-Anne ou Christian Baptiste.

Je vous en remercie par avance.

Bonne lecture.

Christian Baptiste
Maire de Sainte-Anne



Finances

Une situation financière dégradée, confirmée par la CRC

L'héritage d'une situation financière dégradée

La situation financière considérablement dégradée, tant décriée par la nouvelle équipe municipale depuis son arrivée aux affaires est désormais confirmée par la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport émis en août dernier.

Un survol des conclusions

Les conclusions de la CRC font ressortir l'insincérité des comptes :

- Les dépenses n'étant pas rattachées à l'exercice auquel elles se rapportent, les comptes administratifs ne traduisent pas une image fidèle des résultats de 2014. Un décalage important des dépenses est ainsi constaté contrairement à la réglementation en vigueur.
- Le compte administratif 2014 de la ville de Sainte-Anne présente un déficit de 6 911 067,13€ correspondant à 19,28% des recettes réelles de fonctionnement.
- Les corrections effectuées par la CRC ont induit une modification du budget primitif faisant ainsi passer le déséquilibre budgétaire de 10 835 998,36 € à 12 433 917,88 €. L'écart de 1 804 317,77 € correspond à la suppression des subventions caduques en l'absence de justifications de la ville depuis près de 10 ans.
- La CRC recommande la mise en œuvre des préconisations en vue d'un retour à l'équilibre budgétaire avant le 31 décembre 2017.

« C'est dans ce contexte que l'équipe municipale a adopté le compte administratif en déficit et un budget primitif en déséquilibre de plus de 12 millions d'euros mais sincère.

Il nous appartient de redresser ces comptes en concertation avec la CRC, de remettre la commune sur les rails et de redonner de l'espoir aux Saintannais. »

Christian Baptiste
Maire de Sainte-Anne

Sainte-Anne en mode dynamique échappe à la mise sous tutelle

Animée par une volonté sans faille, guidée par le respect des règles en matière de comptabilité publique, l'équipe municipale a su anticiper les préconisations de la CRC en proposant un plan d'actions au corps de contrôle ; éloignant de fait l'épée de Damoclès de mise sous tutelle.

Ce n'est pas une aporie, le redressement est amorcé depuis 2014 avec le lancement de nouveaux chantiers.

Les raisons de l'insincérité des comptes connues, finis les lamentations, le temps est à l'action avec une promesse de diminution des déficits initiaux visible dès 2015 sur nos comptes. L'équipe en place entend bien rétablir les finances communales.

Les mesures préconisées en cours de réalisation :

- ✓ Réduction et planification des investissements pour soulager la trésorerie ;
- ✓ Renégociation des emprunts bancaires ;
- ✓ Réduction de 500 000€ des charges de personnel ;
- ✓ Réduction de 600 000 € des charges à caractère général ;
- ✓ Mutualisation des dépenses avec la Riviera du Levant ;
- ✓ Mise en place d'une stratégie de la commande publique ;
- ✓ Optimisation de la taxe de séjour et de la redevance d'occupation du domaine public ;
- ✓ Elargissement de l'assiette fiscale en partenariat avec la DRFIP.

Soutien indéfectible des collectivités majeures

Le redressement amorcé passe par la recherche de financements extérieurs.

La Ville de Sainte-Anne travaille en partenariat avec :

- l'Etat pour la Dotation d'Equipement pour les Territoires Ruraux (DETR) ;
- le Conseil Régional pour le C2DT (Contrat de Développement Durable Territorial) ;
- le Conseil Départemental pour le Fond d'Aide aux Communes (FAC) ;
- la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant (Subventions aux associations saintannaises) ;
- les Routes de Guadeloupe.

Education

Une priorité pour notre jeunesse, un investissement pour l'avenir

Sainte-Anne accueille 2157 élèves, répartis dans nos 16 écoles primaires.

L'état des bâtiments, le manque de matériel pédagogique et informatique ainsi que l'absence de projet éducatif global des temps périscolaires pénalisaient les écoliers saintannais.

Fort de ce constat, il nous est apparu urgent de mener une politique volontariste et de faire de l'éducation une des priorités de notre mandature.

Depuis 2014, 230 000 € ont été engagés dans des travaux urgents d'entretien, de réparation et de mise aux normes.

Ceux-ci ont notamment permis la réalisation d'un préau à l'école Richard Pierrot de Châteaubrun (*photo*), d'un auvent de protection des salles de cours contre la pluie à l'école Saint-Pierre Phirmis des Grands-Fonds ainsi que des travaux sur le réseau électrique des écoles primaires.

Une enveloppe de 343 000 € est inscrite dans le budget primitif de 2015 afin de poursuivre les efforts entrepris, soit 22 868 € par école.

Il faut encore de façon urgente :

- procéder à la mise aux normes des sanitaires durant le dernier trimestre 2015;
- équiper certaines écoles de citernes d'eau de pluie;
- rénover avant la fin 2015, les cours de l'école maternelle Urbino Camprasse à Douville, de Saint-Pierre Phirmis aux Grands Fonds et F. Donnat à Saint-Protas et en 2016, les cours de G. Maragnès et L. Calendrier.

A cela, s'ajoute un budget d'environ 100 000 € d'équipements et de transports pour les sorties pédagogiques et les travaux d'étanchéité qui s'échelonneront sur 2015/2016.



Préau de l'école de Châteaubrun

Le PEDT : Nos écoles dans le rythme

Le nouveau rythme est pris.

La Ville de Sainte-Anne est rentrée cette année dans la réforme des rythmes scolaires.

Un comité de pilotage instauré en mai 2015 a permis d'écrire un projet articulé autour des axes suivants :

- mobilisation des parents dans le projet éducatif ;
- amélioration de l'environnement et du dynamisme des écoles afin de les rendre attractives ;
- ouverture culturelle sur soi et sur l'autre pour mieux vivre ensemble ;
- enfant autonome, responsable et écocitoyen ;
- accessibilité à la culture numérique.

Les TAP* mis en place à la rentrée.



TAP*, les temps d'activités périscolaires

Nos élèves ont 3 heures de TAP par semaine de 15h à 16h du lundi au jeudi. Le vendredi est consacré aux activités culturelles, sportives et artistiques proposées par des professionnels et des associations.

En dehors de ces horaires, les familles peuvent faire appel à d'autres associations périscolaires soutenues notamment par la municipalité. La pause méridienne est grandement améliorée avec la mise en place d'un partenariat associatif en complément de nos agents municipaux.

Environnement et cadre de vie

La gestion des déchets : Tous responsables

L'image d'une ville jonchée d'ordures défigurant les rues appartiendra au passé.

Et oui, Sainte-Anne a inauguré sa déchèterie en Juillet dernier, qui ouvrira ses portes au public début novembre.

Après des mois d'incertitudes, avec un dossier de financement opaque, un quai de transfert surdimensionné, une recherche de financement supplémentaire induit par la non budgétisation des études topographiques et l'enlèvement des déchets, et presque 11 mois de travaux, le chantier s'achève, nonobstant un contexte budgétaire contraint. Mais c'était sans compter sur la volonté et la pugnacité de l'équipe en place.

La ville sera donc dotée d'un espace clos, aménagé et destiné à orienter les déchets des ménages vers la filière la plus appropriée. Cet espace permettra également de valoriser la matière, de procéder à un stockage antipollution et surtout de lutter contre les décharges sauvages.

Le SYVADE aura en charge le quai de transfert qui sera construit prochainement pour le traitement des déchets ménagers. Il servira de hub avant leur départ vers la Gabarre. Cette opération réduira dès lors les coûts de transport.

Cet outil marque non seulement l'entrée effective de notre commune dans sa phase opérationnelle de la gestion des déchets mais introduit inévitablement un changement de mentalité chez

chaque saintannais qui doit adopter la démarche écocitoyenne pour l'environnement en apportant ses déchets à la déchèterie.

Tout changement suppose un accompagnement, la ville ne dérogera pas à cette règle d'or et mettra en œuvre une campagne d'information et sensibilisation idoine.

Disposer d'une ville propre, agréable, où il fait bon vivre est une responsabilité commune, alors agissons en éco-citoyens pour un quotidien durable.

Le coût global de la déchèterie s'élevait à 1 353 539,53 €

avec une participation à hauteur de :

- 660 862,55 € de Fonds Européens FEDER,
- 375 000 € attribués par l'ADEME,
- 80 000 € du Conseil Départemental,
- 170 000 € du Conseil Régional,
- 67 676,98 € pour la ville de Sainte-Anne.



Une réelle avancée dans le dossier de l'eau

Grâce aux nombreuses interventions des élus du territoire saintannais, tels que M. Dunière Aglas, vice-président et M. le Maire, Christian Baptiste, administrateur, les dossiers avancent progressivement mais sûrement, tant à l'initiative de la mairie que des collectivités majeures.

Des rencontres régulières avec la GDEG* et ses dirigeants ont eu lieu pour permettre d'identifier les secteurs les plus touchés. Les travaux de redistribution de l'eau ont permis une régularité dans l'approvisionnement pour les secteurs de Deshauteurs, Grands fonds, Pavillon, jusqu'aux hauteurs de Richeplaine. Les lotissements Dubellay et les Hauts de Dupré sont à présent alimentés par les deux réservoirs de Bois Jolan.

Le Conseil Départemental et l'Office de l'eau ont engagé 5,5 millions € pour améliorer la distribution de l'eau à Sainte-Anne.

Construite en 10 mois par le Conseil Départemental, l'usine du

Moule en service produit environ 6 000 m³/jour d'eau potable et permet d'alimenter ainsi la commune du Moule et de délester la conduite principale de Belle-Eau-Cadeau. Ce volume supplémentaire produit doit notamment compenser le déficit en eau de cette zone et améliorer de manière significative les conditions de distribution d'eau potable en Grande-Terre.

La route est certes, encore longue pour que l'eau coule à flots dans les robinets. Mais les efforts se poursuivent.

Le marché pour le renouvellement des 12 km de réseaux vétustes des Grands-fonds Sainte-Anne a été attribué. Le coût de ces travaux s'élève à 3 millions €.

La procédure d'attribution des marchés pour le chantier de réaménagement de l'usine de Deshauteurs est en cours pour un montant de 2,5 millions €.

**La Générale des eaux de la Guadeloupe*

Pour une meilleure gestion du domaine public

Force est de constater une recrudescence des installations illégales sur les plages, le boulevard Hégésippe Ibéné et les marchés, ceci à des fins de commerce de produits alimentaires dont la traçabilité (qualité, origine, fraîcheur et conditions de stockage) est inconnue.

Ce dysfonctionnement sur le domaine public ayant atteint son paroxysme, la municipalité, soucieuse de l'intérêt de tous, a la ferme volonté de mettre un terme aux excès.

Le Maire, Christian Baptiste, entend gérer l'espace public de façon légale et organisée afin que les acteurs économiques qui l'utilisent puissent s'acquitter des taxes dues à la commune. Celles-ci augmenteront notre capacité d'investissement et participeront aux projets d'aménagement de notre littoral.

L'objectif est aussi bien de mettre en place une structure pérenne

destinée à faire respecter la réglementation et les règles de la concurrence que de donner une image de Sainte-Anne qui suscite l'envie et la curiosité. Le Maire entend bien mettre en valeur les paysages littoraux afin d'offrir aux habitants et aux visiteurs des espaces accueillants.

Des mesures concrètes seront rapidement mises en place :

- Attribution et délimitation d'un emplacement individuel non cessible ;
- Attribution d'une carte nominative annuelle de commerçant non sédentaire ;
- Nomination d'un régisseur ;
- Installation de sanitaires ;
- Paiement de la taxe journalière par les commerçants ;
- Mise en place de signalétiques ;
- Aménagement de places de stationnement.

Zoom sur les travaux



Travaux sur la route du Helleux



Eclairage sur la plage du bourg



Réparation des ponts de Richer

Réalisés

Fauchage

Fouché, Ffrench, route de délestage, Anse à la Barque, Courcelles, Dupré, Delair, Castaing, Tiquince, Bombo et L'Agneau, Richeplaine, Bois Lomard, Loery, Beaumanoir

Elagage

Plage du bourg, boulevard H. Ibéné, embarcadère, place Schœlcher, abords et intérieur des écoles

Eclairage public

Route de Montmain/Delair, plage du bourg, complexe sportif de Ffrench

Chaussée

- Réparation : Delair, Tiquince, routes du bourg, Anse à la Barque, Gentilly, rue Georges Landry, Richer, Fond Vapeur, ponts de Richer, Liard, St Robert
- Réfection : route de Bois Jolan, lot Bois d'encens, boulevard H. Ibéné, Loery, Boisvin

Assainissement

Montmain, rue Palie, rue Couriol, rue Belle Mare, canalisations écoles

Divers

Etanchéité dans les écoles
Sol cuisine centrale
Nettoyage sargasses

En cours

Elagage

Galbas

Eclairage public

Maintenance, réparations
Terrain de foot de Gentilly

Assainissement

Route du Helleux

Divers

- Enlèvement sargasses (Castaing, Touloulous, bourg, Galbas)
- Travaux dans les 16 écoles (réparations, rénovations, réfections cours)
- Etanchéité réfectoire de Douville
- Vestiaires du stade
- Pose de citernes dans les écoles

A venir

Fauchage

Gentilly, Le Helleux, L'Herissy, Deshauteurs

Elagage

Bois Jolan

Eclairage public

Maintenance, réparations

Chaussée

Réfection : route de Bois Lomard, route Loery, boulevard H. Ibéné, parking centre culturel

Assainissement

- Sainte Rose, Fond Vapeur
- Etanchéité école V. Valier, réfectoire St-P. Phirmis,
- Réfection cours écoles U. Camprasse, St-P. Phirmis, F. Donnat,
- Réfection sanitaire dans les écoles St-P. Phirmis, R Pierrot, M. Borifax



Intercommunalité: La Riviera du Levant

Une nouvelle structure intercommunale pour un nouveau territoire

La Riviera du Levant, au coeur du développement et de l'attractivité du sud Grande-Terre : un intérêt certain pour notre ville.

La Communauté de Communes la Riviera du Levant s'est transformée en Communauté d'Agglomération en Janvier 2015.

La Riviera du Levant réunit ainsi les communes du Gosier, de Sainte-Anne, de Saint-François et de la Désirade, soit 74 252 habitants.

Elle dispose de compétences obligatoires en matière d'Aménagement du territoire, de développement économique et social, de transport urbain et de politique de la ville. Elle se doit de les appliquer de manière concertée, cohérente et équilibrée dans l'intérêt communautaire.

Elle offre, ainsi, une nouvelle conception du pouvoir local et implique de fait une nouvelle gouvernance.

Cette collectivité a pour Président Jean-Pierre Dupont, Maire du Gosier, secondé de 9 vice-présidents, élus, parmi les 42 conseillers communautaires issus des élections municipales de 2014.

Sainte-Anne bien représentée

L'intérêt communautaire est à construire ensemble. Aussi, le budget primitif 2015 de **13 035 145,38 €** englobera la réalisation des projets suivants :

- la construction du siège à Sainte-Anne ;
- l'installation de la vidéo protection tant demandée par nos populations ;
- la réalisation d'une piscine en eau de mer à Sainte-Anne et à la Désirade ;
- la création d'une brigade nautique pour plus de sécurité en mer ;
- la mise en place d'un soutien financier pour l'organisation de manifestations culturelles (une aide de 15 000 € au financement de la grande parade carnavalesque de Janvier 2015 et de 25 000 € pour l'organisation du festival de Gwo Ka).

Le transfert de la compétence Transport est effectif depuis le 1^{er} Juillet 2015. Réuni le 2 octobre 2015 en conseil syndical, le Syndicat Mixte du Transport a accepté l'adhésion de la Riviera du Levant. Les statuts du SMT ont donc été modifiés afin d'assurer la meilleure représentation possible des 2 communautés d'agglomérations Cap excellence et la Riviera du Levant.

"Cette adhésion au SMT est un acte politique fort qui aura des traductions concrètes" a souligné le Maire Christian Baptiste, nouvellement nommé 2^{ème} vice-président du SMT. Deux jeunes saintannais seront recrutés en qualité d'agent de médiation dans les bus scolaires.



Christian Baptiste
1^{er} vice-président



Franck Baptiste
5^{ème} vice-président



Philippe Troupé
8^{ème} vice-président



Visite du futur siège de la Riviera du Levant à Poirier Gissac

Sport et Culture

Sportez vous bien à Sainte-Anne

Sainte-Anne est une Terre sportive, une Terre de champions qu'il convient de cultiver.

La culture passe par la mise en place d'une politique d'accompagnement en faveur du sport quels qu'en soient les objectifs, loisirs, bien-être, éducatif ou encore de compétition.

Malgré les compressions qui nous contraignent, la ville de Sainte-Anne est parvenue :

- à valoriser ses champions locaux et nationaux lors de la fête patronale ;
- à réaliser des travaux supplémentaires de mise aux normes des vestiaires et de la taille de la pelouse du Stade municipal pour répondre aux exigences de la catégorie 4, travaux obligatoires pour une ville disposant d'un club évoluant en Division d'Honneur ;
- à accompagner des manifestations sportives initiées par des associations ;
- à inaugurer le Parcours Sportif de Santé Sécurisé, lieu permettant

à chacun de pratiquer une activité physique en toute liberté ou encadrée par un professionnel.

Une autre action, lourde de sens et de symbole est de permettre aux jeunes saintannais de Grande-Section, de CE1 et de CM2 de s'initier à une activité nautique ou aquatique avant leur entrée au collège, de s'approprier un milieu naturel qui est le leur mais trop souvent délaissé.

Politique d'investissement à travers la réalisation de travaux et d'équipements de qualité

Parmi ceux-ci, on peut retenir :

L'installation d'un second Parcours Sportif de Santé Sécurisé (P3S), l'aménagement des sentiers existants, la réfection de la pelouse et de l'éclairage du stade municipal d'ici la prochaine inter saison ; à l'horizon 2017-2018, la rénovation des terrains de basket-ball et de volley-ball, le terrain de Gentilly bénéficiera d'un nouveau grillage et d'un nouvel éclairage, le gymnase Sully BARNY fera peau neuve pour pouvoir accueillir toutes les compétitions de handball.

La culture au cœur de notre action

Reconnaissant le droit à la culture pour tous, la Ville de Sainte-Anne soutient que la culture doit rejoindre tous les citoyens peu importe leur âge et leur condition.

Placer la culture au cœur de notre action relève à la fois d'une conviction et d'une volonté indéfectible de la municipalité depuis son arrivée aux affaires en 2014.

La politique culturelle saintannaise s'exprime dans les différentes actions pérennes et ponctuelles menées sur le territoire tout au long

de l'année écoulée.

La politique culturelle de Sainte-Anne s'articule autour de deux objectifs prioritaires :

- Le dynamisme culturel et associatif, levier de l'attractivité du territoire et de cohésion sociale
- L'éducation culturelle

Le dynamisme culturel soutient indéniablement le développement marqué du tourisme. Il demeure un atout majeur de l'attractivité de la ville et du développement du tertiaire.

Panorama des activités

Sinema an fanmi



Gym-Ka avec Malou Geoffroy



Caribbean Mix Show et le concert des Frères Déjean



SAINTE-ANNE D'ANTAN - l'ancienne mairie de Sainte-Anne. - Nos remerciements à M. Michel Jabour et sa famille.





SunCoiff'
Coiffure mixte
Le conseil en plus
Ouvert du Mardi au Jeudi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h
Vendredi et Samedi de 8h30 à 17h



TOUS TYPES DE CHEVEUX



0590 851 386 / 3, Chemin de Deshauteurs - 97180 SAINTE-ANNE



Directeur de publication : Christian Baptiste
Responsable de la rédaction : Clessy Blanquet
Photos : Vydian Lamie

Conception : Ville de Sainte-Anne
Réalisation et impression : Comlles
10 000 exemplaires